

Séance du Conseil municipal du 16 avril 2015

Extrait du procès-verbal

...

3. Communications du Bureau

La présidente n'a pas de courrier à lire. En revanche, lors d'une séance du Bureau, il a été fait remarquer que les recherches n'étaient guère aisées sur le site Internet de la commune. Par ailleurs, le bureau s'est étonné de ne pas y trouver le budget communal 2015.